

Inspection académique de Vaucluse
Division de la valorisation des ressources humaines
Dossier suivi par : Christelle GAILLARD

Avignon, le 13 octobre 2011

A l'attention des enseignants du 1^{er} degré

J'attire votre attention sur le bulletin officiel n°37 du 13 octobre 2011 portant mention des conditions de dépôt et d'instruction des candidatures des personnels enseignants à un **poste dans les établissements d'enseignement français en Andorre**.

Attention :

Le dossier de candidature devra être demandé avant le 13 décembre 2011 directement à la mission outre-mer-Andorre puis envoyé, par la voie hiérarchique, à l'inspection académique – DVRH, en double exemplaire pour le 13 janvier 2012, délai de rigueur.

Le chef de la DVRH
Gabriel DUBOC